

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025
Délibération n°62

L'An deux mille vingt-cinq, le 15 mai, à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le 9 mai, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; MOUTIER Gérard ; VIESSANT Céline ;
HERMITTE Jean-Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ;
COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; Franck ADISON ; Virginie JEANE ; ALDEBERT Gérard ;
PRAT Christelle ;

Absents : MOSSO Véronique, VERNET Laurent

Procurations : GRANET Alice à Virginie JEANE ; MOUGIN Rémi à MOREAU Gaëlle ; GIRAUD
Matthieu à COQUILLAT Catherine ;

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CLUB DE SKI POUR L'ORGANISATION
DES EVENEMENTS DE SKI D'ALPINISME**

Dans le cadre du développement touristique, la commune souhaite soutenir les événements
sportifs.

Le club de ski a organisé, la coupe du monde de ski alpinisme jeune et le kilomètre Vertical
en collaboration avec la commune.

Le budget prévisionnel de l'opération a été estimé à 20 782€.

Pour cela, il convient de définir les modalités du partenariat entre la commune et l'association
qui supportera les charges financières liées à l'organisation de l'évènement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **D'approuver** la convention de partenariat entre la commune et l'association ;
- **D'attribuer** une subvention de 20 782€ dont les modalités de versement sont définies dans
la convention de partenariat ;

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

